FORMATIONS REGIONALES 2015

ANIMATEUR TIR A L'ARC - C.Q.P

La Ligue met en place la formation **Animateur Tir à l'Arc allégée** (C.Q.P, Certificat de qualification professionnelle) pour la saison 2015, réservée aux personnes figurant sur le tableau (page 2).

Dates de formation

La Préformation technique (UC2 = la maîtrise de la technique):
Du 3 au 7 novembre 2014
Cette formation technique est obligatoire pour les stagiaires STAPS, BEES, BPJEPS, … ne pouvant justifier d'une bonne expérience technique et pratique de l'activité.
Objectif : réussir l'épreuve pratique (voir annexe 1)

La Formation C.Q.P :
Du 9 au 13 mars 2015

Examen le :
14 mars 2015

Lieu de la formation :
Complexe sportif du PERON, ZI du PERON 86300 CHAUVIGNY

Prix de la formation selon le profil du candidat :

1120€ Pour les candidats devant suivre la préformation technique (UC2), du 3 au 7 novembre, en plus de la formation du 9 au 13 mars.

620€ Pour les candidats qui ne suivent que la formation du 9 au 13 mars.

(**Chèque à l'ordre de la Fédération Française de Tir à l'Arc**) à renvoyer avec l'inscription.
Les dossiers seront traités par la Fédération

Attention : ces tarifs ne comprennent que les frais pédagogiques, frais d'inscription Pour l'hébergement et la restauration (voir annexe 2)

Organisation de la formation

Vous devez vous organiser pour trouver et faire un stage de mise en situation professionnelle en structure d'accueil de 40 heures ou justifier une expérience professionnelle dans le secteur de l'animation. Un entraîneur 1 ou 2 assurant l'encadrement au sein de son club peut être dispensé de faire ce stage sur présentation d'une attestation écrite de son Président.

Conditions d'entrée en formation

- Avoir 18 ans révolus à la date de l'examen.
 - Justifier de la possession du diplôme du PSC1 (avant le début de la formation)
 - Fournir une copie de la pièce d'identité
 - S'acquitter du règlement de la formation.
- **Pour bénéficier d'un allégement de formation,** il faut pouvoir justifier des diplômes suivants :

	UC1 EC de préparer l'encadrement de l'activité	**UC2** EC de maitriser l'activité	**UC3** EC d'encadrer l'activité	**UC4** EC d'assurer une pratique sécurisée
Entraîneur 1 (FFTA)	**Allégement**	**Allégement**		
Entraineur 2 (FFTA)	**Allégement**	**Allégement**		
DEUGS STAPS	Allégement		Allégement	
LICENCES STAPS	Allégement		Allégement	
BPAPT	Allégement		Allégement	
BEES 1	Allégement		Allégement	
Archer ayant fait un score (*)		Allégement		
Titulaire d'une carte professionnelle MJS	Allégement		Allégement	
Personne justifiant d'une expérience professionnelle dans le secteur de l'animation	Allégement			

(*) Tableau de score

	Tir en salle		**Tir nature / 3D**	
	Arc classique	*Arc à poulies*	*Toutes armes*	Avoir été classé en Championnat de France individuel
Homme	500 pts	550 pts		
Femme	480 pts	540 pts		

Attention : L'allégement de formation ne dispense pas le stagiaire de la certification de l'UC allégée. (Présentation obligatoire du ou des justificatifs)

Le 15 juin 2014
Le C.T.L
Philippe ORTUNO

INSCRIPTION

FORMATIONS REGIONALES ANIMATEUR TIR A L'ARC 2014 (C.Q.P)
(Certificat de Qualification Professionnelle)

Club …….

Nom …….

Prénom …….

N° de Licence (*) …….

Date de la première obtention de licence ……..……..

Votre diplôme actuel (photocopie **pour valider l'allègement de 40 heures**)

Entraîneur 1 - **Entraîneur 2** - **autre**

Date d'obtention du diplôme : N° du diplôme :

Adresse
……

…… Tél : ……Port :……

E-mail :…….

Date et lieu de naissance : _____

à …… , le ……..

Signature du candidat,

Ce document avec l'ensemble du dossier sont à transmettre, rapidement
AU C.T.L. – Philippe Ortuno – 31 av des oiseaux de mer – 17140 LAGORD

IMPORTANT : L'inscription définitive devra être faite au plus tard le 1er octobre 2014,
Avec le chèque libellé à l'ordre de la Fédération Française de Tir à l'Arc
Avec les photocopies : du PSC1, du ou des diplômes mentionnés (ou carte professionnelle), de votre CNI

- Annexe 1 –

Epreuve pratique

Cette épreuve permet de valider les compétences techniques du candidat (UCC2 : 2.2 Etre capable de réaliser les fondamentaux techniques).

Elle consiste en un tir compté sur cible, sur un blason de 80cm, avec un arc d'initiation sans viseur. L'archer effectuera 12 volées de 3 flèches à une distance de 15m sur terrain plat.

- 2 volées en prise suédoise
- 2 volées 3 doigts sous l'encoche
- 2 volées 3 doigts 2cm sous l'encoche
- 2 volées l'encoche à l'œil
- 2 volées l'index à l'aile du nez
- 2 volées l'index à la commissure des lèvres.

Cette épreuve est validée, si les fondamentaux techniques sont maitrisés et si au moins 25 flèches sur 36 atteignent les zones rouge ou jaune.

Hébergement

LE LION D'OR * NN Logis de France**
8 RUE DU MARCHÉ
86300 CHAUVIGNY
www.hotel-restaurant-le-lion-dor.fr
Tél : 05.49.46.30.28
Fax : 05.49.47.74.28

Ouvert tous les jours
Parking, 26 chambres étage et rez-de-chaussée.

TARIFS

chambre simple	51 €
1 /2 pension 1 personne (à partir de la 2 éme nuit)	61 €

Petit déjeuner : 7 €

LE CHALET FLEURI ** NN
31 RUE ARISTIDE BRIAND
86300 CHAUVIGNY
Tél : 05.49.46.31.12
Fax : 05.49.56.48.31
email :lechaletfleuri@wanadoo.fr
site : www.lechaletfleuri.com

Ouvert tous les jours

Parking, 38 chambres, ascenseur.

TARIFS

1 personne	de 40 € à 48 €
2 personnes	de 47 € à 53 €
3 personnes	62 €
4 personnes	69 €
5 personnes	75 €
6 personnes	80 €

La soirée étape est à 62 €
1/2 pension 60 € par personne à partir de 2 nuitées
Petit déjeuner : 6.00 €

LE BEAUSEJOUR ** NN
RUE VASSALOUR
86300 CHAUVIGNY
Tél : 05.49.46.31.30
Fax : 05.49.56.00.34
site :http://hotelrestobeausejour.e-monsite.com
courriel : hotelbeausejour86@orange.fr

Ouvert tous les jours sauf le vendredi soir, dimanche soir et le lundi
18 chambres (dont 9 classées en 2 étoiles).

TARIFS

chambres 1 lit (1 à 2 personnes)	46 €
chambres 2 lits (2 à 4 personnes)	54 €

Petit déjeuner : 6.00 €

* Tarifs au 1er juin 2014